

Alain BRILLARD, président
université de Haute-Alsace

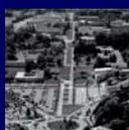
*De la maturation à l'insertion
professionnelle : les
apprentissage étudiants*

*La professionnalisation,
mission éducative
cardinale*

Amue – 16 juin 2009



Alain BRILLARD
Président



Université de Haute-Alsace



La professionnalisation, mission éducative cardinale

Les contraintes (1) :

Législative (loi du 10 août 2007 dite LRU), article 1^{er}

*Les missions du service public de l'enseignement supérieur
sont :*

1° La formation initiale et continue ;

*2° La recherche scientifique et technologique, la diffusion et
la valorisation de ses résultats ;*

3° L'orientation et l'insertion professionnelle ;

*4° La diffusion de la culture et l'information scientifique et
technique ;*

*5° La participation à la construction de l'Espace européen de
l'enseignement supérieur et de la recherche ;*

6° La coopération internationale.



La professionnalisation, mission éducative cardinale

Les contraintes (1) :

Législative (loi du 10 août 2007 dite LRU), article 1^{er}

*Les missions du service public de l'enseignement supérieur
sont :*

1° La formation initiale et continue ;

*2° La recherche scientifique et technologique, la diffusion et
la valorisation de ses résultats ;*

3° L'orientation et l'insertion professionnelle ;

*4° La diffusion de la culture et l'information scientifique et
technique ;*

*5° La participation à la construction de l'Espace européen de
l'enseignement supérieur et de la recherche ;*

6° La coopération internationale.



La professionnalisation, mission éducative cardinale

Les contraintes (2) :

Evaluation par la tutelle avec conséquences
financières (dotation des établissements),
au travers du système SYMPA ou du
contrat quadriennal d'établissement

*Mise en place d'indicateurs d'activité ou de
performance, dont des indicateurs sur
l'insertion professionnelle*



La professionnalisation, mission éducative cardinale

Politique incitative

Adjonction de IP à SCUIO

Contrats quadriennaux d'établissement

Mise en place d'observatoires de l'insertion
professionnelle

Mise en place de Bureaux d'Aide à l'Insertion
Professionnelle



La professionnalisation, mission éducative cardinale

Politique incitative

Mise en place de filières professionnelles
(DUT, DEUST, Ecoles d'Ingénieurs, IUP,
Licences Professionnelles, Masters
Professionnels...)

Dichotomies entre le fondamental et
l'appliqué



La professionnalisation, mission éducative cardinale

Démarche innovante des établissements, avec
la « massification » de l'enseignement
supérieur :

Mise en place d'une réflexion sur le projet
personnel et professionnel de l'étudiant

Mise en place d'outils (démarches) d'aide à
l'insertion professionnelle



La professionnalisation, mission éducative cardinale

Avec la décrue des effectifs, sans doute liée à la recherche de sources diversifiées de financements, mise en place de « démarches qualité » :

Structuration de démarches professionnalisantes permettant à l'étudiant de construire un parcours menant à une insertion professionnelle (apprentissage, contrats de professionnalisation...) à tous les niveaux LMD

La professionnalisation, mission éducative cardinale

Construction de formations
professionnalisantes innovantes
Licences professionnelles (avec une
commission d'expertise suivant l'insertion
professionnelle des diplômés, taux et
qualité)
Masters professionnels (idem)
Doctorants-conseils

La professionnalisation, mission éducative cardinale

Appui des tutelles, des collectivités et des
entreprises

Financements

Co-construction

Conventions partenariales

Fondations

...

La professionnalisation, mission éducative cardinale

*In fine, c'est l'étudiant qui gagne,
ainsi que l'ensemble du système
de formation et les partenaires*